

## Formation en alternance par Unités Capitalisables

## BP JEPS SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITÉS de la FORME » option « **cours collectifs** » et option « **haltérophilie, musculation** »

### La formation

Taux d'insertion professionnelle des diplômés :  
**75 %** (session 2024/2025)

Lieu :  
**CREPS de Strasbourg**

Dates :  
**1<sup>er</sup> septembre 2026 au 09 juillet 2027**  
(2,5 à 3 jours par semaine)

Volume horaire :  
**714 heures en centre et 500 heures en structure**  
Formation en alternance

Horaires de la formation :  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Effectif : **24 places**

Frais d'inscription : **30,00 €**  
Frais pédagogiques : **7 854,00 €**

Financement :  
Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous :  
demande de rendez-vous auprès du secrétariat

Références réglementaires :  
RNCP : 37106  
CARIF : GE1972792

Les conditions d'inscription  
Frais d'inscription TEP et/ou Sélection  
complémentaire : **75,00 €**

### Candidats PARCOURSUP

TEP : 09 avril 2026  
Sélection : 10 avril 2026  
Date de clôture : 18 mars 2026

### Autres candidats

TEP 1 : 09 avril 2026  
Date de clôture : 18 mars 2026  
TEP 2 : 07 mai 2026  
Date de clôture : 19 avril 2026

Sélection complémentaire Autres candidats :  
11, 12 et 13 mai 2026  
Date de clôture : 19 avril 2026

Inscription en ligne sur le site du CREPS

<https://www.creps-strasbourg.fr/#forme-et-force>

### Les informations

Réunions d'information au CREPS  
Mercredi 18 mars 2026 à 18h00 en Visioconférence  
Mardi 31 mars 2026 à 17h45 en Présentiel

Pour les futurs apprentis : (moins de 30 ans)  
Contact et renseignements : CFA FORM'AS  
4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 28 00 05

### Le métier

Le champ d'intervention de l'éducateur sportif des "Activités de la Forme" est la préparation, l'entretien physique individuel ou collectif. Il possède des compétences pour conduire selon les options du diplôme l'animation de cours collectifs, d'activités cardio-vasculaires ou de renforcement et d'étirements musculaires ainsi que l'encadrement des activités d'haltérophilie, de musculation, de cardio-training, de cross-training. Son activité professionnelle s'exerce dans les salles ou clubs de forme, les associations

### Objectifs

La formation vise l'acquisition des compétences et les savoir-faire du métier :

- encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme
- mobiliser les techniques de l'option HM et CC pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

### Contenus

- Module de formation relatif à la conception et la mise en œuvre de cycles d'animation ou d'apprentissage
- Module de formation relatif à la conception et la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Module de formation relatif aux connaissances techniques : cours collectifs, activités cardio-training, musculation, cross training
- Stage en situation professionnelle, dans une structure proposant des activités dans l'option choisie et ayant un tuteur diplômé s'engageant à assurer la formation

### Moyens et méthodes pédagogiques

- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés, contenus de la formation disponibles sur la Dropbox du cursus
- Moyens techniques : salles de formation du CREPS et installations sportives internes et externes
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, intervenants extérieurs brevetés d'Etat

### Modalités d'évaluation : Epreuves certificatives

- Soutenance d'un rapport portant sur un projet d'animation
- Séances d'animation dans chacune des options, suivies d'un entretien
- Epreuves de performance technique dans chacune des options

### Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum ayant une expérience dans le domaine des activités de la forme (**pratique personnelle** et/ou encadrement)

Les candidats ont le choix de s'inscrire, soit sur les deux options, soit uniquement sur l'option «haltérophilie, musculation»

### Prérequis

- Être titulaire du PSC ou équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme
- Répondre à l'obligation d'honorabilité
- **Satisfaire au test d'exigence préalable (TEP)** : épreuve du Luc Léger, épreuves de musculation et de cours collectifs

### Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation  
4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02  
Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : [dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr](mailto:dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr)  
[www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr](https://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr)

### Responsable de la formation

Guillain DRAY, coordinateur au CREPS de Strasbourg